



Agriculture

Economie

Infrastructures

Education

Social

Sport

Technologies

Tourisme

Culture

Cantal a u e n i r

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU CONSEIL GENERAL

LE TOUR
TOUJOURS

Supplément Tour de France



CONSEIL GENERAL
DU CANTAL

Chaque jour à vos côtés

Informations pratiques

Direction Générale

04 - 71 - 46 - 21 - 05

Direction de la Solidarité Départementale

04 - 71 - 46 - 20 - 53

Maison Départementale des Personnes Handicapées

04 - 71 - 46 - 83 - 61 Pôle adulte
04 - 71 - 46 - 83 - 40 Pôle jeunesse

Direction du Développement du Territoire

04 - 71 - 46 - 20 - 90

Direction des Déplacements et des Infrastructures

04 - 71 - 46 - 21 - 75

Direction des Ressources Humaines

04 - 71 - 46 - 22 - 23

Direction des Finances et de la Logistique

04 - 71 - 46 - 21 - 10

Direction des Systèmes d'Information des Technologies et d'Appui aux Collectivités

04 - 71 - 46 - 22 - 02

Médiathèque Départementale

Aurillac 04 - 71 - 63 - 52 - 94
St Flour 04 - 71 - 60 - 08 - 18

Archives Départementales

04 - 71 - 48 - 33 - 38

Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche

04 - 71 - 45 - 58 - 80

et aussi www.cg15.fr



04 LA VIE DU CONSEIL GENERAL



06 TENUE DE ROUTE



07 PROTECTION RAPPROCHEE



08 A75 : HAUT DÉBIT :
ON RELOOKE SUR LE NET



10 LE LIORAN, UN ÉTÉ À LA MONTAGNE



11 SPORT
UN GRAND MERCI



12 PASSCANTAL



13 Dossier :
LE TOUR, TOUJOURS
UNE LONGUE HISTOIRE
DE CŒUR
AVEC LE CANTAL



17 AU FIL DES CANTONS
RUYNES EN MARGERIDE
MURAT



18 MERRELL OXYGEN CHALLENGE



20 PISTACHE ET NELLE LA COCCINELLE
LES ARCHIVES DU CANTAL



21 AMÉLIORER LES RELATIONS
AVEC L'USAGER



24 CARTE AVANTAGES 2008/2009



24 BRÈVES



26 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

CANTAL AVENIR

Édité par le Conseil Général du Cantal
Hôtel du Département - 28, avenue Gambetta - 15015 Aurillac Cedex

Tél. : 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 07

www.cantal.fr

Directeur de la Publication : Vincent DESCOEUR
Rédaction : Elyane FONTANEL, Stéphanie RENAUX, Michel LEFOUR,
Laurent PRADAL.

Conception / Création : PVD Communication - Tél. : 04 71 64 88 88

Impression : SAS CARACTERE

Crédit photos et illustrations : Gilles CHABRIER - David FROBERT - Jean-François FERRATON - Thierry MARSILHAC - Jean-Michel PEYRAL - Pierre SOISSONS - Hervé VIDAL - ASO - Perrine DORIN - Maurice ORTIGUES - DDI - Protection Civile du Cantal - Cantal Tourisme - Major RODIER - Laurence ADNET - Service communication du Conseil Général.

L'été dans le Cantal est d'abord un moment de convivialité, de rencontres et d'échanges. De nombreuses animations seront proposées cette année encore dans toutes les communes. Très souvent à l'initiative d'associations, on les doit à l'engagement et au travail de bénévoles conjugués au soutien des collectivités.

Le Conseil Général a fait le choix d'accompagner ces manifestations, soit au titre de ses actions en faveur du tourisme, de la culture ou du sport, soit au titre de la dotation d'animation cantonale. Si certaines manifestations ont acquis une notoriété nationale ou internationale, au premier rang desquelles le festival de théâtre de rue d'Aurillac, la qualité de la programmation estivale du Cantal ne cesse de progresser. Il ne se passe pas une semaine sans que l'offre culturelle ou de loisirs ne soit enrichie. Après le lancement au printemps de l'Oxygen Challenge et avant l'accueil fin août de Ruralitic, l'université d'été des TIC en milieu rural, le Cantal sera encore sous le feu des projecteurs durant l'été.

Le 11 juillet, le Cantal sera traversé par le Tour de France qui fait toujours étape chez nous pour notre plus grand bonheur. Les couleurs de la caravane et du peloton qui vont parcourir nos routes départementales placeront pour un jour le Puy Mary et Aurillac au cœur de l'actualité nationale. Après l'accueil d'un épisode de la « Carte aux Trésors » en 2007, le Cantal poursuit ainsi son partenariat avec les organisateurs d'événements porteurs d'image.

En marge de son action quotidienne auprès de tous les cantaliens dans des domaines aussi divers que la solidarité, les transports, la route, l'éducation ou les services de proximité, le Conseil Général entend ainsi perpétuer la vocation d'accueil de notre département. Au-delà de sa dimension touristique, l'accueil de nouveaux arrivants, de nouvelles populations, s'inscrit souvent dans le prolongement naturel de la séduction que le Cantal a su opérer sur celles et ceux qui l'ont découvert à l'occasion d'un séjour. Sa qualité d'accueil repose sur chacun de nous, sur la dimension humaine que notre département peut encore offrir, sur la chaleur des rencontres nées au détour d'un chemin de randonnée ou d'une fête de pays.

En arborant encore plus largement la marque « Cantal Auvergne », avec ces autocollants mis à votre disposition, affirmons nous comme de véritables ambassadeurs de notre département et de ses valeurs, si précieuses dans le monde d'aujourd'hui.

Bienvenue dans le Cantal, si vous le découvrez.

Un bon été dans le Cantal!



Vincent DESCŒUR

Président du Conseil Général
Député du Cantal



LA VIE DU CONSEIL GENERAL

Suite aux dernières élections cantonales de mars 2008, l'Assemblée Départementale a constitué des groupes de travail internes rassemblant un certain nombre d'élus, sous forme de commissions, comme dans tous les Conseils Généraux. Le Conseil Général du Cantal en compte trois qui couvrent les compétences qu'il exerce. Les 27 conseillers généraux se répartissent dans chaque commission pour étudier et expertiser les dossiers qui seront débattus en séance. Le Président est membre de droit de chacune d'elles.



La Commission FINANCES ET ADMINISTRATION

C'est là que l'on traite côté finances, des budgets et des comptes de la collectivité et d'autres organismes (établissements publics, syndicats mixtes, ententes interdépartementales, sociétés d'économie mixte, associations d'intérêt départemental...) mais aussi de tout ce qui touche aux impôts locaux, dotations, emprunts, attributions de subventions.

Côté Administration, la commission s'occupe des désignations des élus dans tel ou tel organisme pour représenter le Conseil Général, du personnel départemental, et du parc automobile.

Président : Henri BARTHELEMY

Vice Présidents : MM. MARLEIX - MEZARD

Membres : MM. CALMETTE - BRIANT - DELPONT - JARLIER - LAFON - WALCHLI.



La Commission EQUIPEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les Conseillers Généraux examinent les dossiers relatifs aux routes départementales et aux moyens de communication, ainsi que les aides en faveur de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et du tourisme. L'agriculture, pôle essentiel de l'économie cantalienne, l'environnement, les équipements ruraux et touristiques relèvent aussi de celle-ci tout comme les aides aux communes (hormis les aides à l'enseignement, la culture et le sport). Cette commission gère également les relations avec les organismes consulaires et les partenaires économiques, ainsi que le fonctionnement du laboratoire départemental d'analyses et de recherche. Les nouvelles technologies font partie de son champ d'intervention.

Président : Bruno FAURE

Vice Présidents : MM. LEYMONIE - CHEVALEYRE

Membres : MM. BONY - CABANES - CLAVILIER - LEOTY - LIANDIER - MARKARIAN.

La Commission SOLIDARITE - JEUNESSE - SERVICES

Principal domaine de compétence des Départements, l'action sociale et la prévention sanitaire relèvent de ce groupe de travail. Le secteur de la jeunesse englobe l'enseignement, les transports scolaires, les loisirs collectifs d'enfants et classes de découverte, centre de vacances pour enfants et adolescents et le Conseil Général des Jeunes. La culture, le sport, les programmes d'aide aux communes spécifiques à l'enseignement, la culture et aux sports, l'Association Départementale pour la Musique et la Danse, les Archives et la Médiathèque Départementales complètent les missions des élus. Avec en complément, les bâtiments départementaux (Hôtel du Département, Collèges, Centres Médico-sociaux, Laboratoire départemental...).

Président : Guy DELTEIL

Vice Présidents : Mme BAUMGARTNER - M. DELAMAIDE -

Membres : Mme MARTY et MM. DELCROS - GALTIER - LEHOURS - VERMANDE.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Acteur majeur de la commande publique, elle se réunit afin d'ouvrir les plis et d'examiner les appels d'offre de la collectivité. Elle propose à la Commission Permanente les attributions des marchés.

Président : M. Le Président du Conseil Général
ou son représentant, M. DELPONT

5 membres titulaires : MM. BARTHELEMY - CLAVILIER - LIANDIER - DELAMAIDE - CABANES

5 membres suppléants : MM. LAFON - DELTEIL - WALCHLI - MARKARIAN - LEHOURS

L'exécutif départemental :

Président : Vincent DESCOEUR

1er Vice-Président : Henri BARTHELEMY, chargé des finances et des grands équipements

2ème Vice-Président : Gérard LEYMONIE, chargé de l'économie et du développement du territoire

3ème Vice-Président : Bernard DELCROS, chargé de l'éducation, de l'insertion et du logement

4ème Vice-Président : Michel LAFON, chargé des personnes âgées, des personnes handicapées et des ressources humaines

5ème Vice-Président : Louis-Jacques LIANDIER, chargé des infrastructures, des déplacements et de l'enseignement supérieur

6ème Vice-Président : Jean-Yves BONY, chargé de l'agriculture et du sport

7ème Vice-Président : Louis GALTIER, chargé de l'environnement

8ème Vice-Président : Madeleine BAUMGARTNER chargée de la culture et de solidarité.

La Commission Permanente est composée de l'ensemble des Conseillers Généraux.



RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSEIL GENERAL 2007

Le rapport d'activités du Conseil Général du Cantal est un document qui expose et présente toutes les actions conduites par l'ensemble des services du Conseil Général sur une année. Disponible sur www.cantal.fr, il est le témoin des choix, de la volonté, de l'orientation, de l'ambition, des projets réalisés et en cours et du travail de la collectivité départementale. Il apporte explication et clarté à tous les Cantaliens usagers des services offerts par le Conseil Général.



TENUE DE ROUTE

De l'imprévisible au planifié, les 4000 Km du réseau routier départemental font l'objet de toutes les attentions, en toutes saisons, car il en va de votre sécurité.



Le glissement de terrain naturel qui s'est produit en avril dernier sur la RD 990 (communes de Badailhac et Raulhac) et la menace qu'il présentait pour les usagers de la route, ont conduit le Préfet du Cantal à interdire la circulation dans cette zone. Aussitôt des déviations ont été mises en place et dès que les résultats des mesures du système de surveillance ont permis de constater une stabilisation, les conditions d'une réouverture à la circulation ont pu être étudiées. Le Conseil Général, qui a accompagné les communes dans cette gestion de crise, poursuivra dès que possible l'aménagement de la RD 990 au droit du Pont du Goul. A l'heure de la réalisation de ce journal nous espérons tous que la liaison ait été rétablie.

Cet évènement rappelle que la Nature est toujours la plus forte et qu'il faut composer avec elle. Ainsi en va-t-il de l'ouverture du col du Pas de Peyrol au Puy Mary qui est intervenue le 16 mai dernier. Les statistiques des 50 dernières années montrent que le col est habituellement ouvert aux alentours du 18 mai. A la différence des cols alpins souvent protégés par de hauts sommets, le Pas de Peyrol est très exposé. Qu'on se souvienne qu'il y neigeait le 30 avril dernier ainsi qu'en mai 2007 où il avait fallu refermer le col. La montagne impose la prudence. La sécurité des usagers l'exige.

Pour que la route soit sûre.

Avec l'été, reviennent trois types de travaux saisonniers:

Le fauchage de sécurité, de mai à juillet, concerne l'ensemble de la voirie départementale et vise à améliorer la visibilité, notamment dans les petits rayons des virages et aux abords des carrefours. Ralentissez à l'approche de ces chantiers, car la place y est parfois comptée...

La préparation au revêtement (dite emploi partiel) recouvre les travaux préparatoires sur la chaussée en vue de la réalisation d'un enduit l'année suivante. Rentrent dans cette catégorie les réparations ponctuelles qui peuvent s'avérer nécessaires. 3000 Km sont susceptibles d'être concernés. Vous les reconnaîtrez à la présence de gravillons sur la route, tant redoutés par les 2 roues ...

Pour les revêtements, les opérations qui se déroulent de mai à août ont pour but d'étancher la chaussée, de lui redonner la rugosité nécessaire et donc de vous offrir une meilleure adhérence. On fait appel à trois types de techniques, de la plus simple à la plus élaborée en fonction du niveau de service attendu sur le réseau :

- Les enduits superficiels qui concernent 236 Km en 2008 pour un coût de 2 millions d'euros. Présence assurée de gravillons, alors prudence !....
- Les grosses réparations de chaussée consistent à redonner son profil à la chaussée avec un matériau composite recouvert ensuite d'un enduit superficiel. Un traitement qui s'applique en 2008 à 57 Km pour 3,9 millions d'euros.
- Enfin, avec les enrobés, il s'agit aussi de redonner son profil initial à la chaussée par un apport de matériaux. 31 Km sont concernés en 2008 pour un montant de 3,5 millions d'euros. Cette technique onéreuse est généralement réservée au réseau structurant qui connaît un trafic important.

Vous regarderez peut-être l'itinéraire que vous empruntez d'un œil nouveau, sachant que le Conseil Général consacre des moyens importants pour que la route soit sûre. Le reste vous appartient : pour votre sécurité et celle des autres, roulez prudemment !

PROTECTION RAPPROCHEE

Vêtus d'orange et de bleu, ce sont les volontaires de la Protection Civile que vous connaissez pour les voir sur de nombreuses manifestations. Leur présence est rassurante. Ils sont un maillon important de la chaîne de sécurité dont nous bénéficions.

Lors du Tour de France, à l'occasion du Festival de Théâtre de Rue ou encore lors du Championnat de Rugby Pro D2, ces hommes et ces femmes sont parmi vous. Les interventions réalisées par ces bénévoles aguerris permettent chaque année de secourir plus de 1100 personnes, dont 230 dans un état grave, nécessitant une évacuation vers un centre hospitalier.

Depuis la loi de modernisation de la Sécurité Civile du 13 août 2004, la sécurité des manifestations culturelles, sportive et festives est réservée aux associations disposant d'un agrément de sécurité civile. Ce qui permet de soulager les services publics de secours déjà fortement sollicités.

Heureuse conjugaison du bénévolat et du professionnalisme

Grâce à ses bénévoles qui oeuvrent toute l'année, la Protection Civile du Cantal peut assurer chaque année la sécurité de plus de 350 dispositifs prévisionnels de secours. Elle intervient également à la demande des services publics de secours, dans le cadre des Plan Rouge, Plan Neige, etc. et aussi lors de catastrophes humanitaires.

Pour mener à bien sa mission, la Protection Civile du Cantal forme, entraîne et organise l'activité de plus de 160 secouristes, tous bénévoles, professionnels des premiers secours. Elle est accompagnée par le Conseil Général qui a contribué depuis plusieurs années à l'acquisition de matériels performants nécessaires pour une meilleure sécurité et plus de confort dans la prise en charge des victimes : structure modulaire gonflable (2006), matériels biomédicaux (2007), nouvelles tenues d'intervention pour les secouristes (2008).

En outre, elle forme tout au long de l'année plus de 700 personnes aux gestes élémentaires de premier secours, au sein des établissements des établissements scolaires, des entreprises et auprès du grand public.

La Protection Civile remplit une mission de service public qui ne peut manquer d'intéresser quiconque est attiré par un authentique engagement citoyen. Si vous souhaitez recevoir une formation, apprendre à intervenir en équipe et entrer dans les coulisses des manifestations, la Protection Civile a beaucoup à vous apporter. Et réciproquement. Votre engagement bénévole fera de vous un acteur de choix dans la chaîne de sécurité collective dont le Cantal a besoin.



Aurillac, 6 et 7 septembre 2008
Congrès national de La Protection Civile
Exercice d'envergure Place de la Paix à 10h30,
le 6 septembre
Renseignements :
Protection Civile du Cantal
Tel/Fax/Répondeur : 04 71 64 09 11
Mèl : cantal@protection-civile.org
Web : <http://cantal.protection-civile.org>



A75 : «fibrez » sur 330 km !

La fibre optique vient d'être déployée sur 330 km sur l'autoroute A75 depuis Clermont Ferrand jusqu'à Pézenas (Hérault). Projet sans précédent en France, l'autoroute numérique, formidable outil d'aménagement du territoire, va permettre de désenclaver le sud du Massif Central et d'irriguer les territoires en Internet à haut et très haut débit.

L'enjeu est clair : maintenir les activités existantes, apporter des services et du confort de vie aux habitants, attirer de nouvelles populations et des porteurs de projets de développement économique.

La fibre optique est un fil de verre transportant une grande quantité d'informations et ce à très haut débit et à vitesse constante. Un fil de verre sur lequel des collectivités se sont appuyées pour agir ensemble, face à l'insuffisance de la couverture en haut débit dans les territoires ruraux et à l'absence d'initiatives privées.

En 2003, l'ADIMAC (Association pour le Développement Industriel et Economique du Massif Central) conclue à l'opportunité d'un déploiement de la fibre optique sur l'A75.

En 2006, la réalisation du projet est confiée à un syndicat mixte Autoroute numérique A75 composé de la Région Languedoc Roussillon et des Départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Haute Loire, de l'Hérault, de la Lozère et du Puy de Dôme. Grâce à la synergie des collectivités locales,

c'est 330 km sur l'A75 qui sont équipés en fibre optique, reliant les régions traversées avec le monde entier. Le projet permet en effet une connexion aux réseaux haut débit de l'Europe du Nord et de l'Est.

39 points de sortie sont installés dans les départements traversés : les opérateurs peuvent s'appuyer sur cet outil pour diffuser leurs offres en haut débit, et ce à des prix très accessibles.

Financement :

Sur 4,2 M€,

Etat : 1,2 M€

Europe : 800.000 €

Région Languedoc- Roussillon : 500.000 €

Région Auvergne : 200.000 €

Départements traversés (Hérault, Aveyron, Lozère, Cantal, Haute-Loire, Puy de Dôme) :

1.500.000 €



Haut débit : sortir très vite de l'ombre

Désormais, depuis le 15 mai, sur les 70 concernées dans le Cantal, 26 communes situées en zone d'ombre sont desservies en haut débit. Ce déploiement fait partie du programme « Auvergne Haut Débit » mis en place, dans le cadre d'un partenariat avec France Télécom, par le Conseil Régional d'Auvergne et les quatre Conseils Généraux de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy de Dôme, avec un soutien financier de l'Etat et de l'Europe.

Au total, 298 communes sur l'Auvergne, privées d'accès en ADSL, sont concernées par ce programme ambitieux lancé le 14 décembre 2007 à Montmurat et Saint Santin Cantalès. Ambitieux pour les collectivités qui s'y sont investies car le désenclavement numérique reste une priorité commune de leurs politiques d'aménagement du territoire tant en matière d'attractivité, de services aux habitants que de développement économique.

Le déploiement prévu sur 18 mois jusqu'en mars 2009, a déjà pris de l'avance : les collectivités ont tiré plus vite de leur ombre plus de 100 communes, ainsi connectées à Internet, sur les 298. A l'issue, plus de 13.821 lignes téléphoniques bénéficieront du haut débit, soit plus de 96,4 % des lignes. Pour les 0,4% des lignes exclues, une solution par satellite au prix de l'ADSL est en cours d'expertise.



Les 289 « très petits sites techniques » (TPST) prévus accueilleront les équipements de l'ensemble des opérateurs qui souhaitent proposer des offres. Le consommateur pourra en toute liberté choisir son fournisseur d'accès à Internet.

De ce fait, 35.000 lignes au niveau régional bénéficieront d'une montée en débit. Des possibilités de raccordement sur fibre optique pourront faciliter l'arrivée du très haut débit sur des sites stratégiques.

Financement : 38,5 M€ sur 10 ans
 Etat : 4,8 M€
 Union Européenne : 10 M€
 Conseil Régional d'Auvergne : 12,4 M€
 Les 4 Conseils Généraux : 12,4 M€ (répartis en fonction du nombre de lignes effectivement concernées sur leur territoire).
 Calendrier du déploiement sur www.auvergnehautdebit.fr

ADSL, fibre optique, des outils performants du désenclavement numérique dont peuvent bénéficier aujourd'hui en grande partie nos territoires ruraux grâce à la volonté et la réactivité communes des collectivités.

ON RELOOKE SUR LE NET.....



Les deux adresses internet du Conseil Général offrent une actualité à la hauteur de notre département.

Cantal.fr :

Relooké, le site du Conseil Général offre désormais une interface dynamique qui permet à l'internaute en un coup d'œil d'être informé de l'actualité départementale. Le nombre de connexions est passé de 16.000 visiteurs en mars 2007 à plus de 25.000 en mars 2008 !

Egalement disponibles, des e-services comme le « Service Public Local » qui permet en un clic d'effectuer une démarche administrative, le catalogue de cartes, la recherche d'assistantes maternelles, le catalogue de la médiathèque départementale...

Cantal.com :

Fort de ses 3000 visiteurs quotidiens, cantal.com connaît un second souffle pour répondre à sa vocation de portail départemental.

Quoi de neuf ? Un focus sur l'actualité et le multimédia, le département et les événements nationaux qui ont un impact sur le Cantal.

Une rubrique « Tévé » avec des reportages vidéo réalisés par couleurcantal et une rubrique « économie » animée avec la CCI.

Enfin, un annuaire où les Cantaliens peuvent référencer leurs sites une fois ceux-ci validés par le webmaster du Conseil Général. Et des évolutions encore à venir...



LE LIORAN, UN ÉTÉ À LA MONTAGNE

Le voyage naturellement tendance



Le Lioran offre une palette d'activités sportives des plus classiques aux plus insolites, dans un cadre exceptionnel. Le Lioran est le point de départ de balades et randonnées, pédestres, équestres ou à VTT sur 300 km de sentiers balisés, au coeur du parc des volcans d'Auvergne.



Des sensations...

Dans les arbres : Lioran Aventure, parc aventure en forêt, 8 parcours, plus de 100 ateliers de 1 à 25 mètres de hauteur sur 2 hectares dans la jungle verte du Lioran. Près de 40 activités pour les petits à partir de 3 ans et plus de 60 activités pour les grands. 3 heures de sensations et d'émotions garanties, accessible à tous, en toute sécurité.

Dans les airs : Parapente
Baptêmes, week-ends découverte, stages, formations...

Dans l'eau : Canyoning
Canyoning dans les Gorges de l'Alagnon, randonnée aquatique (canyon sans l'utilisation de cordes) dans les Gorges de la Cère, descente de torrent avec du matériel spécifique...

Sur les rochers : Escalade et Via Ferrata
Des activités montagne pour découvrir différemment les beautés naturelles et sauvages du Massif Cantalien.

...insolites !

Déval'Luge

Les sensations de la glisse sur une piste de luge aménagée sur des rails et sécurisée. Après une montée de 250m à l'aide d'une remontée mécanique, vous ne quittez pas votre luge et à vous les 400m de descente.

Dirt Monster

Vélos de descente à grosses roues. Une autre façon de descendre, en toute liberté, entre amis ou en famille. Rejoignez les pistes tracées en téléphérique.

Virées en 4X4

« Balade en Estive » à la découverte d'un troupeau de Salers, « Coucher de soleil en Montagne » dans les hauts pâturages à la rencontre de la faune sauvage, « Brame du cerf » spectacle et frissons au menu tant par la beauté des paysages que par celle des animaux, « Baptême en 4X4 » ça monte, ça descend, ça penche dans tous les sens !

Nordic Walking (marche nordique)

Quelque soit la nature du chemin emprunté, le Nordic Walking est un sport venu des Pays Scandinaves. Accessible à tous, il allie aventure pédestre et optimisation de la condition physique.

Pour les P'tits Loups

« La fabuleuse histoire du Volcan » les enfants se laisseront conter l'histoire du volcan lors d'une petite randonnée, « La Rapatoune » pour une balade dans la forêt magique du Lioran, « La Nature dans tous ses états » création de cadrans solaires, dessins avec des fleurs, et « soirées astronomie » la tête dans les étoiles pour une découverte du ciel à l'oeil nu.

Et toujours : Téléphérique du Plomb du Cantal, randonnées pédestre et VTT, Centre de Balnéothérapie, Chiens de Traîneaux, Espace Ludique, Patinoire, Mini-Golf, Tennis, Maison du Buronnier, Pêche, Paint Ball...

Pour en savoir plus sur les activités et les manifestations...
Office de Tourisme du Lioran
04 71 49 50 08
www.lielioran.com

SPORT un Grand Merci ...

Le Stade Aurillacois évolue en Pro D2, nos handballers accèdent à la première division du handball français et enfin l'exploit de l'AFCA pour se maintenir lors de la dernière journée.

BELLE SAISON DU STADE AURILLACOIS CANTAL AUVERGNE

Champion de France de Fédéral 1 en juin dernier et promu en Pro D2, le Stade Aurillacois Cantal Auvergne, dont le premier partenaire est le Conseil Général du Cantal, a retrouvé le rang qui est le sien après avoir réussi une belle saison.

Le challenge s'annonçait pourtant très relevé, en effet depuis la réduction de l'élite du rugby Français à 14 clubs, de « grosses cylindrées » évoluent en Pro D2 comme l'Armada Toulonnaise et ses stars internationales ou encore Agen et bien d'autres. Renforcée par un bon recrutement, après une excellente préparation orientée vers un jeu offensif et soutenue par un nombreux publics, l'équipe Cantalienne démarre la saison sur les chapeaux de roue et se retrouve à la trêve dans la première partie du classement, s'assurant déjà ainsi d'un quasi maintien en Pro D2 et se rassurant quant à son potentiel.

Dans la deuxième partie du championnat et face à des équipes du haut ou du bas du tableau ayant un besoin vital de résultats, l'équipe essuie quelques revers. Malgré cette baisse de concentration, le Stade nous a offert un très beau spectacle toute la saison et a vraiment sa place à ce niveau de la compétition !



LES HANDBALLERS CANTALIENS ACCEDENT A LA LNH

Le Aurillac Hand Ball Cantal Auvergne alimente aujourd'hui toutes les conversations, des cours de récréation au bureau en passant par le bar du coin et la saison prochaine s'annonce palpitante !

En effet, au terme d'une formidable et passionnante saison, les handballers Cantaliens, en position d'outsiders

et en constante progression, ont fait chuter un à un les nombreux prétendants à la montée, en venant à bout de matchs farouchement disputés et accèdent ainsi à la première division du handball Français, la LNH.

Réaction à chaud de Vincent Descoeur, Député et Président du Conseil Général : « C'est beaucoup de bonheur, une juste récompense pour les joueurs qui ont fait une remarquable saison et aussi pour l'équipe dirigeante qui s'était fixé cette accession comme objectif et s'est donné les moyens humains et matériels d'y aboutir. On ne peut que saluer le parcours sportif et la politique ambitieuse du club. Aujourd'hui se pose la question des moyens à rassembler pour accompagner le club en élite, mais savourons d'abord cette grande joie ».

AURILLAC FOOTBALL CLUB : LE MAINTIEN AU BOUT DU SUSPENS

Il a fallu attendre la 93ème minute du 34ème et dernier match de la saison, pour connaître le dénouement heureux du scénario dramatico-catastrophique qu'était en train de vivre l'AFCA ces derniers mois.

A ce niveau de la compétition depuis de nombreuses années, l'Aurillac Football Cantal Auvergne a toujours davantage frappé à la porte de la 3ème division ou du National qu'à celle de la relégation, et cette saison, après quelques matchs et rapidement en manque de résultats, tout le monde sentait se profiler une « crise » au sein du club phare du ballon rond dans le Cantal. Il aura fallu une sacrée dose d'abnégation, un peu de réussite, un gros mental et beaucoup de courage à toute l'équipe, joueurs, staff technique et dirigeants pour réaliser l'exploit du maintien au bout du suspens, permettant par la même à toutes les équipes du club de bénéficier de leurs résultats sportifs. Merci !



Bravo !
Le Rugby Club Arpajon-Veinazès monte en Fédéral 2
Le RC Mauriacois monte en Fédéral 3
Le Stade Maursois monte en Honneur
La réserve de l'AFCA monte en CFA 2
Les moins de 14 ans (maintien en Championnat de France)
AS Espinat F monte en Promotion d'honneur
Le Basket Arpajon Aurillac Géraldienne (féminin) monte en N3
Les handballeurs Sanflo-Muratais disputaient le match de l'accession à l'heure du bouclage

Tu peux cumuler cet été : PASSCANTAL et PASSEPORT ETE CANTAL

Lancé en septembre 2007, LE PASSCANTAL est destiné à favoriser la pratique et la découverte d'activités sportives, culturelles et de loisirs auprès des jeunes cantaliens. Le dispositif se présente sous la forme d'un chéquier de réductions d'un montant total de 50 €, mis à disposition auprès des jeunes de 12 à 16 ans (né entre 1995 et 1991).

Le chéquier est valable jusqu'au 31 août 2008, avec possibilité de cumuler, durant la période estivale, en même temps que le dispositif PASSEPORT ETE CANTAL.

Les vacances, c'est bientôt ! Alors, que tu sois futur utilisateur ou partenaire du PASSCANTAL, n'hésites pas à contacter le 0 800 22 68 25 (numéro vert gratuit) ou consulter le site internet du Conseil Général : www.cantal.fr



INFO PLUS:

Pour 2008 / 2009, un nouveau PASS CANTAL sera disponible à partir de septembre encore plus attractif !

Valable du 1er septembre 2008 au 1er septembre 2009, le nouveau chéquier aura une valeur totale de 60 €, soit 10 € de plus pour pratiquer du sport, des activités culturelles, acheter livres ou partitions musicales, aller au ciné et, nouveauté, assister à un spectacle dans une salle cantalienne.

Retrouvez tous les détails du nouveau PASS CANTAL dans le prochain numéro de Cantal Avenir.



Le Conseil Général des jeunes au Lioran

Le Conseil Général des Jeunes s'est réuni vendredi 6 juin 2008 au Lioran, la station Cantalienne étant le lieu idéal de réflexion sur la protection de l'environnement qui reste une des priorités des jeunes élus et sur l'étude et la réalisation du projet pour le mois de juin 2009 qui serait une grande journée de découverte de nouvelles activités sportives et culturelles en respectant les champs d'application de l'Agenda 21. Après une matinée de travail, les jeunes élus ont eu le plaisir de découvrir deux des multiples activités que propose la station, tout d'abord le « Déval'luges » qui offre les sensations de la glisse sur une piste de luge aménagée sur des rails et ensuite « Lioran Aventure », un parcours, au cœur de la jungle verte du Lioran, composé de jeux aériens, de lianes, de ponts d'Amazonie et de tyroliennes.

Prochain rendez-vous du Conseil Général des Jeunes le vendredi 3 octobre 2008 au Puy Mary.

Bienvenue au Tour de France dans le Cantal !

Vendredi 11 juillet 2008 - BRIOUDE / AURILLAC



LE TOUR

Tour de France 2008
Du 5 au 27 juillet
AURILLAC
vendredi 11 juillet



LE TOUR, TOUJOURS UNE LONGUE HISTOIRE DE COEUR AVEC LE CANTAL

Le Cantal accueille le 95ème Tour de France le vendredi 11 juillet. Une 7ème étape qui partira de Brioude (Haute-Loire) pour une arrivée à Aurillac vers 17 heures avenue de Tronquières après avoir traversé tout le département.



Comme en 1985 et en 2004, tout le Cantal est prêt à accueillir l'évènement sportif le plus médiatisé au monde après les Jeux Olympiques. Une opportunité exceptionnelle pour valoriser l'image du département sous l'œil de centaines de journalistes et de millions de téléspectateurs. Une opportunité offerte par ASO (Amaury Sport Organisation), organisateur de l'évènement qui a retenu parmi 220 villes la candidature d'Aurillac. L'accueil réussi et répété de grandes manifestations cyclistes a permis au Cantal de faire ses armes et de prouver sa capacité à organiser de mémorables moments sportifs.

l'étape : plus de 50 agents de la Direction des Déplacements et des Infrastructures (DDI), mobilisés depuis des mois, seront sur le terrain. Ce sont les services départementaux de la DDI qui ont assuré les aménagements routiers, les déviations sur les routes départementales. Les Services de l'Etat interviennent sur les aspects de sécurité.

CANTAL AUVERGNE POUR SALUER LE TOUR

point d'orgue de l'étape, le passage au Pas de Peyrol est particulièrement attendu. Des parcs de stationnement sont proposés dans les communes autour du Pas de Peyrol. Le télésiège de Rombière est ouvert le 11 juillet (accès à la station de Lières). Le Can



UN PARTENARIAT

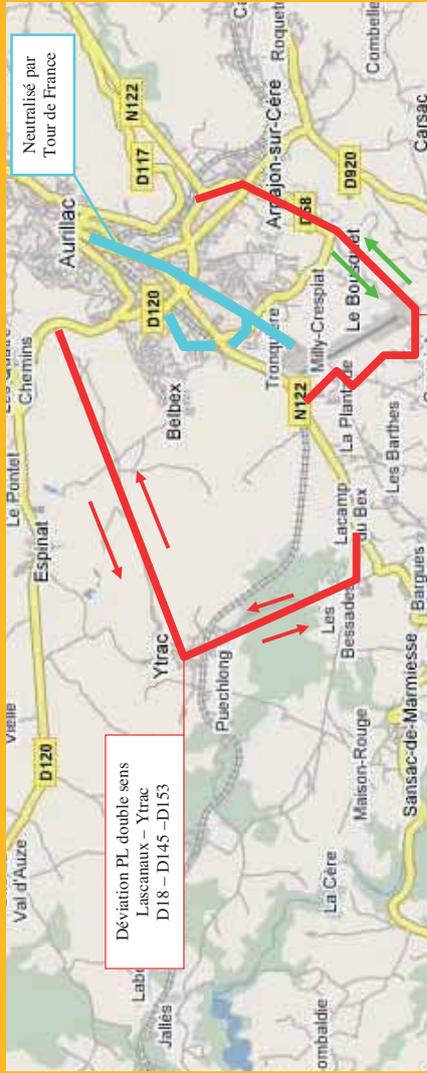
EXEMPLAIRE

Le Syndicat Mixte du Puy Mary est également à pied d'œuvre. Le Puy Mary saluera à nouveau les champions aux couleurs de CANTAL AUVERGNE : des fanions seront distribués gratuitement sur place le 11 juillet par le Conseil Général pour encourager les coureurs et brandir les couleurs du Cantal sur tous les écrans de télé.

Pour accueillir le Tour dans les meilleures conditions, toutes les collectivités locales ont travaillé en étroite partenariat en apportant un soutien financier et logistique à Aurillac, ville étape.

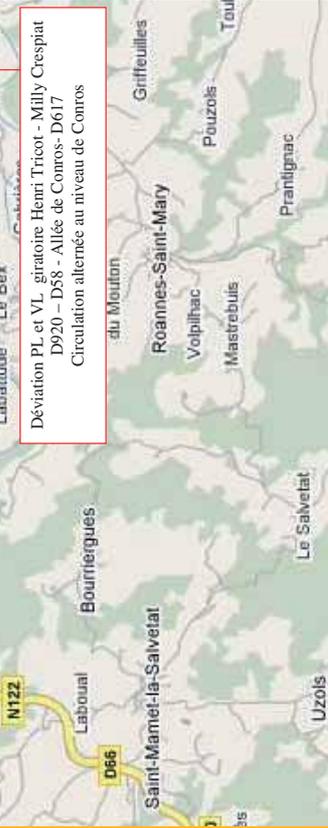
Propriété du Département mise à disposition pour l'occasion, l'hippodrome situé avenue de Tronquères accueillera la zone technique du Tour (podium d'arrivée, tribune presse, studios télé, caravanes, antenne médicale, aires de stationnement...). Le Conseil Général sera également présent tout au long de

Infos Tour sur cantal.fr - aurillac.fr

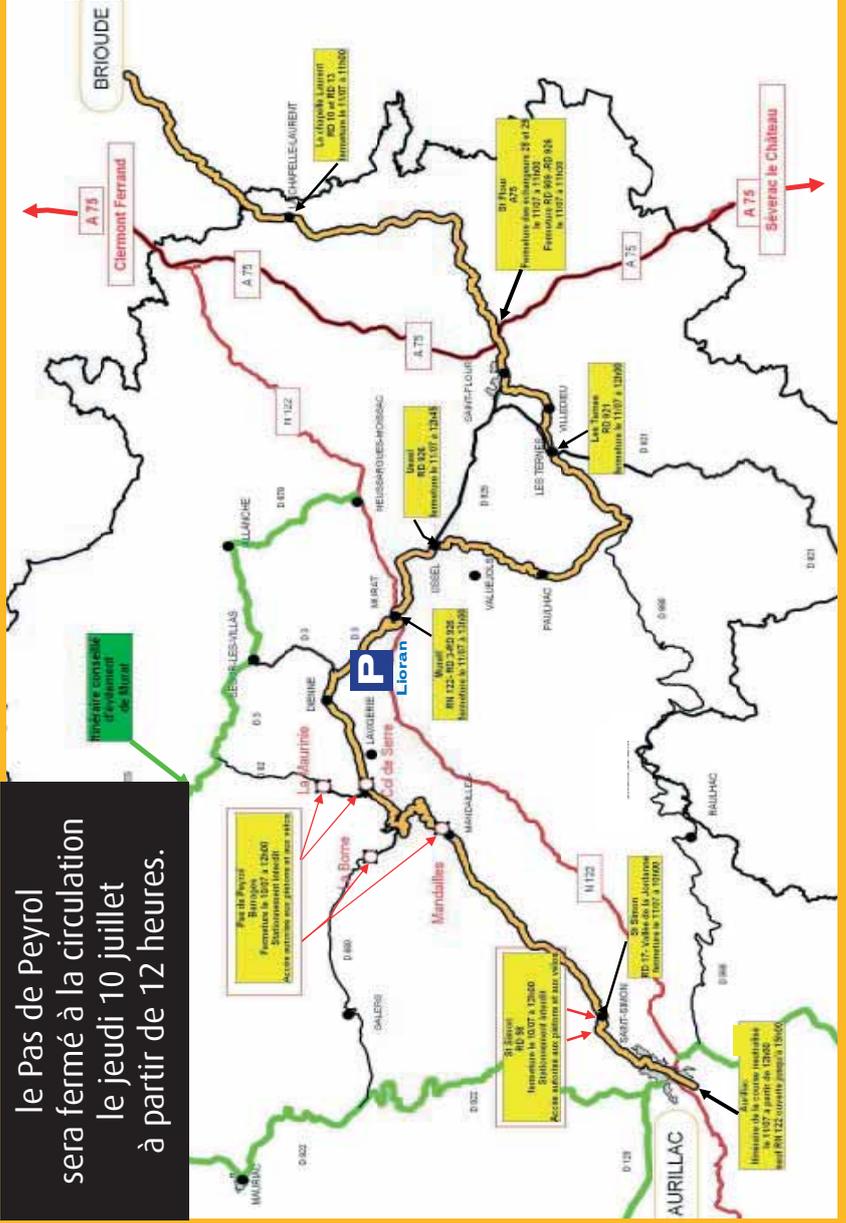


Déviations PL double sens
Lascenaux - Ytrac
D18 - D145 - D153

le Pas de Peyrol
sera fermé à la circulation
le jeudi 10 juillet
à partir de 12 heures.



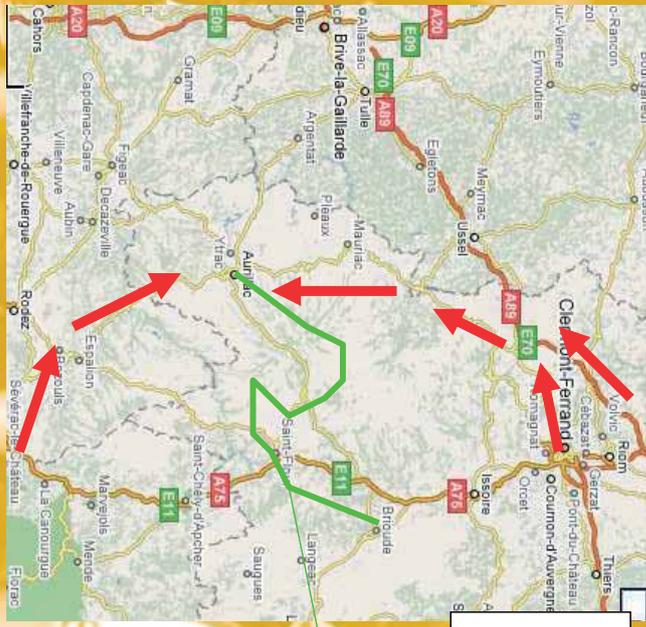
Déviations PL et VL giratoire Henri Tricot - Milly Cresspiat
D920 - D58 - Allée de Comros - D617
Circulation alternée au niveau de Comros



BRIOUDE ST FLOUR PUY MARY AURILLAC



Itinéraires conseillés à grande distance depuis A75 et A71 pour Aurillac le 11 juillet 10h00 - 16h00



Depuis le Nord
 A71 au Nord de Clermont – A89 - sortie 25
 Laqueuille - D922 - Mauriac – Aurillac
 Ou
 A75 au sud de Clermont sortie 2 – Ancienne
 N89 Laqueuille – D922 – Mauriac - Aurillac

Itinéraire tour de France

Depuis le Sud
 A75 sortie 42 Séverac Le Château – Rodez
 – Espalion – D920 Aurillac



Depuis A75 ou en direction de A75
 A75 – Massiac – Neussargues – Allanche
 – Riom es Montagnes – Ydes – Mauriac
 et Aurillac

Itinéraire tour de France

Itinéraire conseillé à l'intérieur du département liaison A75 - Aurillac le 11 juillet 12h00 - 16h00

TOUR DE FRANCE 2008

Du 5 au 27 juillet - 95^e édition



LÉGENDES

- Grand Départ
- Arrivée finale
- Ville départ
- Ville arrivée / départ
- Ville repos / départ
- C.l.m. individuel
- Etape en ligne



RUYNES EN MARGERIDE

Création d'un lieu d'accueil touristique au Domaine de Laval

Lieu de détente et de loisirs ouvert à tous, le Domaine de Laval offrira sur 9 hectares une multitude d'activités en bordure de Truyère.

Lieu de détente et de loisirs ouvert à tous, le Domaine de Laval offrira sur 9 hectares une multitude d'activités en bordure de Truyère. Son réaménagement s'inscrit dans la volonté de concilier sur ce site des espaces activités de pleine nature : pêche en étangs et en eaux vives, randonnée pédestre et VTT, des espaces détente avec aires de pique-nique et barbecue, un lieu de convivialité comprenant brasserie et restauration au sein de l'ancien monastère de Laval. Sa proximité avec le Viaduc de Garabit et le site remarquable de CHALIERS renforcent la notoriété touristique et patrimoniale du Domaine.

Aussi, afin de conforter l'offre touristique et répondre aux attentes des usagers, le syndicat mixte de Garabit GrandVal a décidé de lancer un projet d'aménagement sur l'ensemble du domaine de Laval.

Le Projet comprend la restauration et l'aménagement du bâtiment (monastère) en espace d'accueil convivial

comprenant un salon, une brasserie, une auberge rurale avec terrasse ombragée, un hôtel de charme, un espace remise en forme avec SPA, sauna, hammam et salle de musculation et deux salles de réception formant un ensemble de près de 200 m². Mais il comprend également l'aménagement des 9 hectares de sites extérieurs.

L'ouverture au public est prévue au printemps 2009

Coût de l'opération : 1 307 756 €

A noter que le Conseil Général du Cantal, membre statutaire du syndicat mixte participe financièrement à hauteur de 60 % dans les opérations d'investissement.



MURAT

Le Lac du Pêcher, 12^{ème} Espace Naturel Sensible du Cantal

Le Conseil Général et la Communauté de Communes du Pays de Murat, ont signé un contrat dit ENS : Espace Naturel Sensible.

La Communauté de Communes, porteur du projet, a défini un schéma directeur de gestion et de valorisation de ce site, établissant un diagnostic de l'envasement, une actualisation des éléments de restauration et de gestion et définissant un programme d'actions établies sur une période de 5 ans.

Le Contrat ENS a pour objet de définir le rôle et l'engagement de chacune des parties en vue de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du programme d'actions précisé dans la cadre du schéma directeur de gestion et de valorisation du site du Lac du Pêcher, pour une période allant de 2007 à 2011. Ainsi la participation du Conseil Général du Cantal s'élève sur ces 5 années à 149 480 €, celle de

la Communauté de Communes à 146 020 € et celle de l'Europe à 107 640 €.



MERRELL OXYGEN CHALLENGE

Le Cantal, nouveau terrain de jeu outdoor

24 mai 2008, station du Lioran, Cantal : 200 privilégiés (100 trailers et 100 vététistes) étaient présents pour découvrir et tester en avant-première le terrain de jeu retenu pour le Merrell Oxygen Challenge dont la première édition se déroulera du 21 au 24 mai 2009.



Témoignant de l'engouement pour la création du Merrell Oxygen Challenge, 700 pratiquants s'étaient pré-inscrits sur le site www.24mai2008.org. Un tirage au sort a ensuite déterminé les présents sur les lignes de départ.

Un trail de 35 kilomètres (2000 m D+) et un cross-country VTT de 39 kilomètres (1500 m D+) ont permis aux participants de découvrir les chemins et sentiers autour du Lioran. Au pied du Plomb du Cantal et autour du Puy Griou, c'est la nature sauvage des Monts du Cantal qui s'offre à tous. Panorama garanti ouvert à 360° !

Dans une ambiance humide, Dawa Sherpa a remporté le Trail en 3h18mn. « Une course tranquille et très belle » comme il aime à confirmer dès son arrivée. Suivi 10 mn plus tard par le cantalien Florian Madrignac qui à l'inverse du gagnant dira que le parcours était très dur ! Emmanuel Reboussin signe la 3ème place en 3h38mn. La 1ère dame, Stéphanie Roux, prend la 15ème place en 4h17mn. Karine Herry (3ème) présente, faisait ici son retour, après une importante blessure.

Arrivée plus serrée pour le VTT. Pierre Lebreton signe le premier temps en 1h57mn. Olivier Maignan suit de quelques minutes (2h02mn). Clément Koretzky monte sur la troisième place du podium en 2h08mn. Hélène Marcouyre est la première dame à passer la ligne d'arrivée en 2h19mn.

La désignation des ambassadeurs

À l'occasion de cette journée, un Jury composé de représentants de partenaires, de médias et de l'équipe d'organisation a désigné les 4 Ambassadeurs (1 homme et 1 femme par discipline) du Merrell Oxygen Challenge pour la période de mai 2008 à mai 2009. Caroline Freslon Bette et Benoît Boistard pour le Trail ainsi que Coralie Mounier et Julien Gaulandeau pour le VTT ont été sélectionnés.

Programme 2009 : des Défis à la Carte

En 2009, le Merrell Oxygen Challenge proposera 14 épreuves (7 en Trail Running et 7 en VTT) destinées à tous les publics, avec des formats et degrés de difficulté variés. Les participants pourront composer leurs Défis à la Carte en choisissant les diverses épreuves auxquelles ils souhaitent participer durant les 4 jours de l'événement. Le programme est conçu pour satisfaire le plus grand nombre :

Élite sportive et pratiquants réguliers : formats sportivement et techniquement exigeants, accessibles à tout pratiquant s'entraînant régulièrement,

Grand public et familles : déclinaison des grands parcours en boucles plus courtes, épreuves réservées aux accompagnateurs/trices et aux plus jeunes.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 15 septembre 2008 sur www.oxygenchallenge.com.



UN CONCEPT INNOVANT

4 jours : du jeudi 21 au dimanche 24 mai 2009 (week-end prolongé de l'Ascension).

1 site : la Station du Lioran, en plein coeur du Massif Cantalien.

Un événement pluridisciplinaire, sans combinaison ni mélange des disciplines : les différentes familles de pratiquants sont réunies sur le même site pour les premières rencontres des sports nature.

Ouvert à l'élite et à tous les pratiquants réguliers : plusieurs milliers de pratiquants attendus.

2 sports : Trail Running et VTT. Un élargissement progressif à d'autres sports outdoor est prévu dès 2010 (parapente, marche nordique, course d'orientation, sports d'eau vive...).

Des Défis à la Carte : les participants pourront choisir parmi 14 épreuves, de formats et difficultés variés, réparties sur les 4 jours. A chacun de construire sa combinaison idéale.

Le Plus Grand des Défis : les plus affûtés pourront s'inscrire aux Merrell Oxygen Series, qui consistent à enchaîner 3 épreuves différentes en 3/4 jours.

Un événement éco-conscient : l'organisation prête une attention toute particulière au respect de l'environnement et mettra en place des mesures fortes dès la 1ère année.

Un grand village d'animations : ouvert au grand public, l'Oxygen Village accueillera un salon exposants (avec tous les acteurs de l'univers des sports nature) et sera le théâtre de multiples initiations sportives et animations tout au long de l'événement.



Compte tenu de son engagement en faveur des activités de pleine nature notamment dans le cadre du futur Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires et de l'impact de ce type de manifestations en terme d'image pour le Cantal, **le Conseil Général renforce son appui à toutes les manifestations outdoor du Cantal :** Foulée du Cézallier, Dériv'Chaînes, Foulées Arpajonnaises, la Côte de Celles, Raid des Gabariers, la Virade, la Voie de l'Ecir, la Pastourelle, le Grand Parcours.



Pistache et Nelle la coccinelle..... !!

Depuis le 1er avril et jusqu'au 30 juin, la médiathèque départementale a mis en place à Murat une résidence d'auteur illustrateur.



Perrine DORIN, auteure illustratrice de livres pour enfants et adolescents, a accueilli en ateliers d'écriture et d'illustration des petits cantaliens, dont des élèves de l'Ecole Nôtre Dame des Oliviers qui ont participé avec joie et spontanéité.

Bibliothécaire à la Médiathèque Départementale, Françoise AMAGAT rencontre l'artiste lors du Salon Livre Jeunesse 2006 à Naucelles. Le projet de résidence d'auteur illustrateur se concrétise sur le projet de Perrine DORIN : la création d'un album jeunesse autour du parfum. Menée en collaboration avec la bibliothèque de Murat avec l'accord du Centre Na-

tional du Livre et le soutien de la DRAC, la résidence située dans les locaux du Réseau d'Echanges Réciproques de Murat, a permis une proximité et un échange avec la jeunesse, et à un artiste de créer. La commune de Murat, structure d'accueil, héberge gratuitement les artistes. Directrice artistique des éditions Diantre fondées en 2007, Perrine a pu apprécier la qualité de vie cantalienne avec ses deux filles : « je suis en immersion » dit-elle.

Cette résidence, qui a connu un joli succès, a été relayée chaque semaine sur le portail Cédric où l'on a pu assister en « live » à la naissance de Pistache et Nelle la coccinelle...

www.perrinedorin.com

www.diantre.fr

www.cedric.cantal.fr

Le plus ancien document original des Archives du Cantal

La notice de la consécration de l'église de Bredons en 1095



Ce petit parchemin de 26,5 cm sur 6,5 cm n'est pas directement contemporain de la consécration de l'église romane de Bredons le 12 septembre 1095 par Durand, évêque de Clermont, à la veille de l'ouverture du concile de Clermont par le pape Urbain II. C'est une notice, donc un document informatif postérieur, sans véritable valeur juridique, écrit dans une langue latine relâchée.

L'église actuelle de Bredons fut construite entre 1070 et 1095, sur l'emplacement d'un édifice antérieur. Ce prieuré bénédictin dépendait de l'abbaye de Moissac (Tarn-et-Garonne), laquelle dépendait à son tour de l'abbé de Cluny.

Les seigneurs laïcs présents à la consécration de 1085 abandonnaient leurs droits sur Bredons au profit du prieuré clunisien.

Depuis son entrée aux Archives du Cantal, le 2 novembre 2006 (jour de la fête des morts justement imaginée par Cluny), il est le document le plus ancien qui y soit conservé. À noter la belle formule finale de malédiction ; peut-être les voleurs de 2002 ont-ils subi le sort peu enviable de Datan et Abiron (Nombres 16, 1-15), que la terre absorba vivants...

En juillet, le document du mois : lettre inédite de Jean-Baptiste CARRIER ou les petites affaires d'un grand révolutionnaire (octobre 1792).

Archives Départementales - 04 71 46 33 38.



Améliorer les relations avec l'utilisateur

Comment concilier les exigences d'une bonne gestion de l'argent public avec l'amélioration des relations avec les usagers. Le Conseil Général y travaille et cela vous intéresse, que vous soyez un particulier ou une entreprise.

Le Conseil Général va signer **une convention de service comptable et financier avec le Trésor Public**. Celle-ci veut améliorer le service rendu par la collectivité à l'ensemble des citoyens. Cela touche en premier lieu l'optimisation des délais de paiement.

Réduire les délais, moderniser le paiement

La réglementation impose le respect d'un délai de paiement des factures de 45 jours. Aujourd'hui, le Département exploite la date de mandatement (ordre de payer donné au comptable) mais ne dispose pas de la date de paiement. Nous allons mettre en œuvre une surveillance des délais de paiement pour garantir aux fournisseurs un paiement à juste date, et réduire les délais de règlement pour les particuliers et les entreprises.

Nous voulons également moderniser les moyens de paiement mis à la disposition des usagers (TIP, prélèvements,... étude de faisabilité sur la mise en place de Chèque Emploi Service Universel / CESU dans le cadre de l'aide sociale) ; cela dès 2008 pour le Laboratoire Départemental d'Analyses, et à l'horizon 2009 pour le diagnostic sur les autres services.

Est également envisagée l'opportunité de mettre en place une carte achat pour régler des achats récurrents de faibles montants de fournitures ou services à des prestataires référencés (2009) ; ainsi que celle d'une carte professionnelle destinée à régler les frais de mission engagés par son titulaire (2008).

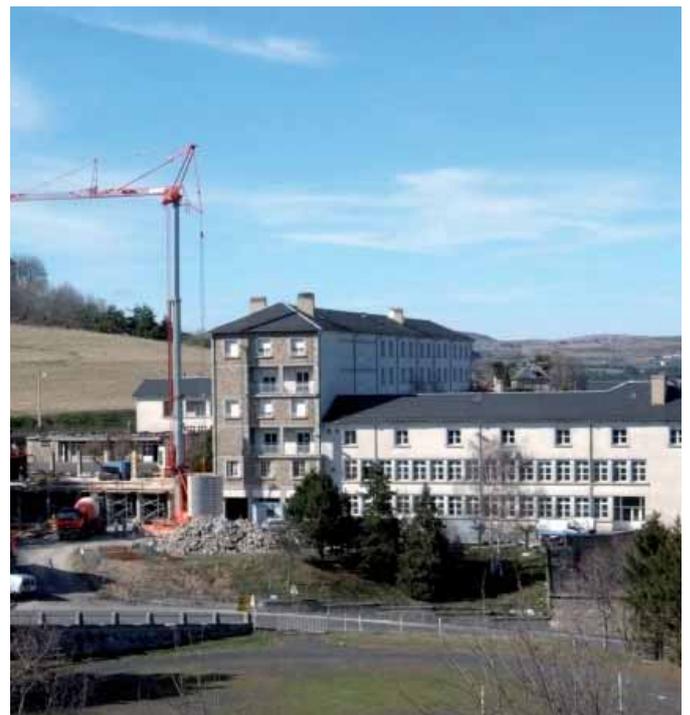
Expliquer la commande publique

Autre démarche, complémentaire de la précédente, informer les entreprises sur l'accès aux marchés publics. Aujourd'hui la commande publique, avec la mise en concurrence qu'elle implique et la réglementation qui l'entoure, nécessite pour être bien comprise une explication de texte.

Dans un souci de transparence, le Conseil Général, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie a organisé le 19 juin dernier **une réunion d'information sur l'accès à la commande publique pour les PME**.

Assurée par un cabinet d'avocats spécialisés, cette intervention a permis d'aborder les thèmes suivants : le contexte juridique qui s'impose à la collectivité, comment les entreprises doivent-elles répondre aux appels d'offres ? De quelle assistance peuvent-elles bénéficier et auprès de qui doivent-elles s'adresser ? Comment le Conseil Général du Cantal procède-t-il à l'analyse des candidatures et des offres ? Etc.

Une réunion riche et éclairante pour tous, tant la commande publique est un outil d'action essentiel de la Collectivité.



CARTE AVANTAGES 2008/2009 Le Cantal dynamise son accueil !

Cantal Tourisme a lancé le Kit Accueil le 4 avril dernier qui comprend une carte avantages 2008/2009 intégrée au panier remis aux touristes lors de leur séjour par leur hébergement. Elle ouvre les portes du patrimoine, des loisirs, des arts...

Délivrée été comme hiver, la carte avantage est généralisée sur l'ensemble du département et disponible dans les offices de Tourisme pour tous les hébergements touristiques cantaliens (hôtels, chambres d'hôtes, résidences de tourisme, camping, gîtes...). Cette carte, nominative et entièrement gratuite, permet au touriste de bénéficier de 15 % à 30 % de réduction et des gratuits sur plus de 80 visites ou activités !

Pour Bruno Faure, Président de Cantal Tourisme, il s'agit « de valoriser les richesses touristiques et culturelles du Cantal, d'améliorer l'accueil et les hébergements, de fidéliser la clientèle, et d'affirmer les valeurs de convivialité... ». 200 000 exemplaires ont été édités cette année.

MANIFESTATIONS PHARES ÉTÉ 2008

Partagez les grands moments, les fêtes traditionnelles ou les rencontres originales !

10ème FESTIVAL INTERNATIONAL DE BOOGIE WOOGIE DE LA ROQUEBROU

Le plus grand festival de boogie woogie du monde !
Du 7 au 9 août 2008

Ce festival de musique et danse Boogie Woogie est le fruit de la passion conjugée pour la musique et pour le territoire rural et préservé d'un petit bout de Cantal... Sur 3 jours, se produisent une soixantaine d'artistes de renommée internationale. 3 spectacles concerts en soirée. Programme « Off » à découvrir.

Renseignements au 04 71 46 07 97
<http://laroquebrou.boogie.cybercantal.net/>

FESTA DEL PAÏS À SAINT-FOUR

Festive et conviviale, elle met à l'honneur l'agriculture du Pays de Saint-Flour.
du 17 au 22 août 2008

La Festa del País est une véritable vitrine de l'agriculture du territoire, du savoir-faire artisanal et de la gastronomie qui se déroule dans une ambiance festive et conviviale. Mais au-delà de la fête, ce rendez-vous est l'occasion de mettre en valeur les performances de l'agriculture d'aujourd'hui.

Renseignements au 04 71 60 68 43
www.saint-flour.fr





23e FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE RUE D'AURILLAC

Aurillac 2008 : La rue par l'Europe !

Du 20 au 23 août 2008

Durant ces 4 jours, le Festival d'Aurillac ouvre toutes les rues, places, squares et alentours de la ville aux artistes de rue et à quelque 100 000 spectateurs pour offrir une programmation bouillonnante et dédiée plus spécifiquement cette année, à la création européenne dans l'espace public.

Du 17 au 19 août le Festival propose la 1ère Université Nomade, expérience itinérante ouverte aux artistes et professionnels de l'Union Européenne s'exprimant dans l'espace public.

Les Préalables accueillent du 11 au 19 août 2008 des compagnies de la programmation à Aurillac et sur le territoire du Cantal, créant ainsi de nouveaux rythmes, de nouveaux regards et de nouvelles rencontres avec le public.

Renseignements au

04 71 43 43 70

www.aurillac.net



cantal
AUVERGNE

« CANTAL AUVERGNE » SUR LA ROUTE DES VACANCES

Les ambassadeurs du Cantal, porteurs de l'image du département avec l'auto-collant vertical « Cantal Auvergne » se multiplient à grande vitesse. La volonté et la fierté « d'afficher ses couleurs » ont amplifié les demandes. Sur la route des vacances le petit cartouche rouge et blanc est déjà visible dans tout l'hexagone ! Retrouvez-le dans le Cantal Avenir et affichez-le !

En 2008, devenez AQUACITOYENS !

Les changements climatiques, démographiques, énergétiques nécessitent une adaptation des politiques de l'eau y compris au niveau local. Il s'agit d'un enjeu important.

Le Comité de Bassin Adour-Garonne organise une grande consultation publique du 15 mai au 15 octobre 2008 sur les futures orientations de la gestion de l'eau dans ce Bassin qui couvre 1/5ème de la France et dont l'ouest cantalien fait partie intégrante.

Toute personne majeure habitant le Bassin Adour-Garonne pourra ainsi donner son avis sur le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et les actions qui seront menées de 2010 à 2015 pour restaurer les milieux aquatiques, lutter contre les pollutions et assurer des ressources en eau suffisantes.

3.3 millions de foyers recevront dans leur boîte aux lettres un questionnaire à remplir et à retourner gratuitement. Il sera aussi possible de répondre à partir d'**Internet** sur un site dédié à la consultation et comprenant les documents officiels et de nombreuses informations : www.aquacitoyen.org.

Tout au long de la consultation, des débats publics, des conférences à destination des étudiants et des réunions d'information pour les élus seront organisés afin de créer une véritable idée de gestion durable de l'eau.



20 Sapeurs Pompiers du Cantal au Marathon de Paris

Ils étaient 20 sapeurs pompiers du Cantal à prendre le départ du 32ème marathon de Paris, le 06 avril dernier, au profit de l'Oeuvre des Pupilles et toujours autant à franchir la ligne d'arrivée. 42 Km de course en faveur des orphelins. Les sapeurs pompiers cantaliens ont réalisé des temps plus que respectables, avec notamment 2h53'05 pour Laurent Martres (325ème dans la catégorie senior homme), 3h11'43 pour André Bonnefoy (14ème dans la catégorie vétérans) et 5h28'42 pour Eric Labbé.

Une fois encore la générosité et le courage de ces hommes ont été au rendez-vous... **Félicitations !**

Tous les Monts sur un Plateau !

Les Chemins du Cantal, une association d'Auvergnats de Paris a commandé à Emmanuel Hébrard, tailleur de pierre à Bouzentès, la réalisation d'un plateau en basalte reproduisant les contours de notre département. Initiative récompensée par un franc succès auprès des restaurateurs cantalous de Paris qui exposent ainsi toute une culture sur cette œuvre de pierre. Une nouvelle manière à travers un métier artisanal local de promouvoir un département et un terroir. Une fois encore l'originalité des Cantaliens est mise en exergue, car d'un département portant le nom d'un volcan, un plateau est né...



Nouvelle adresse pour les Instances Raciales Salers

Le Groupe Salers Evolution (ex UPRA Salers) et le Herd Book Salers changent d'adresse. Vous pourrez les joindre à partir du 06 juin 2008 à ces coordonnées suivantes:

Herd Book Salers-Groupe Salers Evolution

Maison de la Salers
Domaine du Fau

15140 Saint Bonnet de Salers

Tél. : HBS : 04.71.40.20.89

Fax : 04.71.40.73.77

GSE : 04.71.40.20.13

Fax : 04.71.40.73.77

Site et adresse mail :

www.salers.org

upra-salers@wanadoo.fr





Match retour Béziers Aurillac

Dans notre dernière édition nous vous avons présenté les actions menées par l'Agence Locale de Tourisme de la Châtaigneraie dans le cadre des rencontres rugbyistiques, culinaires et touristiques entre Aurillacois et Biterrois. C'était donc au tour des Cantaliens de se rendre en terre Héraultaise le 7 juin dernier afin d'y découvrir leurs richesses œnologiques et de présenter aux responsables locaux, les salaisons et fromages cantaliens le tout dans une ambiance à la fois studieuse et chaleureuse.

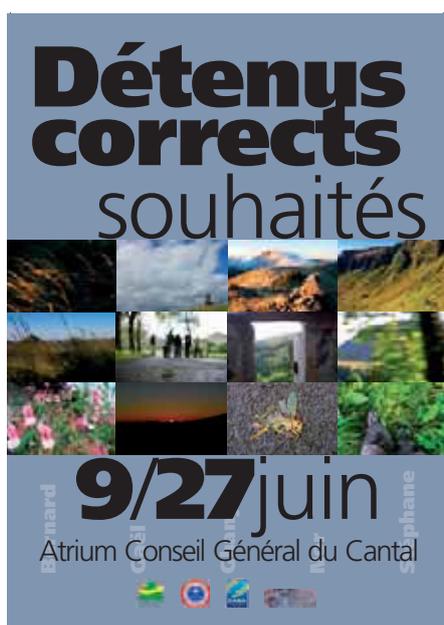
Echange économique et touristique donc, qui malheureusement s'est soldé par une défaite du Stade Aurillacois mais la plus grande victoire est d'avoir eu un véritable échange, prémisses d'une longue collaboration entre ces deux terres complémentaires.

Détenus corrects souhaités

«La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture »

C'est en partant de ce principe issu du Préambule de la Constitution française que le Conseil Général, la Maison d'Arrêt d'Aurillac, les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Cantal ainsi que le Transfo, se sont retrouvés au sein d'un partenariat dont le but est de faciliter l'accès à l'art et à la culture des personnes placées sous main de justice, d'améliorer les conditions matérielles de

diffusion du livre et des disciplines artistiques en recourant à des artistes confirmés et des professionnels du champ culturel. Au-delà de la mise à disposition des détenus, d'ouvrages, par la médiathèque départementale, cette collaboration a vu naître un projet artistique autour du photographe Pierre Soissons.



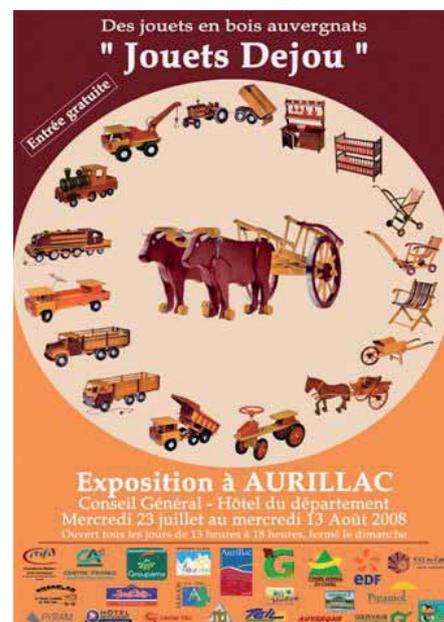
Les 18, 19 et 20 septembre 2007, trois personnes détenues à la maison d'arrêt d'Aurillac et deux personnes suivies en milieu ouvert participent à une marche de trois jours dans les monts du Cantal. Ce projet, qui associe pratique sportive et artistique est l'occasion de réaliser un travail photographique sur la perception des paysages : il s'agit de donner l'envie de photographier les sites visités pour retranscrire ses émotions et de partager par l'image et l'écrit l'expérience vécue.

Organiser la sortie de personnes détenues pour un projet artistique, est-ce là la mission de l'Administration pénitentiaire ? Cette question trouve en partie réponse **dans l'exposition des travaux réalisés du 9 au 27 juin dans l'Atrium du Conseil Général.** Savamment regroupés, textes et images renseignent sur les hommes, leurs parcours, leurs craintes et aspirations dans une vision de l'extérieur qui apparaît parfois

comme une découverte initiale. Si la représentation des barreaux n'est pas directe, la prison est là ; elle fait partie du paysage. **Exposer pour mieux bousculer nos clichés, n'est ce pas là une manière d'appréhender l'idée de liberté ?**

DEJOU un pan de l'histoire auvergnate

L'association « Les amis de Dejou » organise une exposition sur les jouets en bois auvergnats du 23 juillet au 23 août. Grâce à l'initiative de Monsieur Lartigue (arrière petit fils du fondateur des établissements Dejou) et en partenariat avec le Conseil Général, EDF, Groupama et de nombreux autres partenaires, l'exposition se tiendra au Conseil Général. Nous pourrions découvrir l'histoire des établissements Dejou, entreprise qui s'est réorientée dans la fabrication des jouets en 1935. Des panneaux et des animations fortement illustratifs de la vie passée présenteront le contexte social et économique de l'époque au travers de nombreuses photos et quelques vidéos. L'association « les amis de Dejou » sera présente chaque jour de l'animation.



LE CONSEIL GÉNÉRAL, 1^{ER} PARTENAIRE DES COMMUNES ET DONC DE VOTRE QUOTIDIEN

A l'occasion des réunions cantonales organisées dans le cadre du Fonds d'Équipement des Communes (FEC), élus et services du Conseil Général sont allés à la rencontre des maires du Cantal. Ces moments d'échanges permettent de bien s'imprégner des attentes et des projets de chaque territoire. C'est aussi l'occasion de mesurer les avancées de nos actions : amélioration du réseau routier départemental ou de la desserte en téléphonie mobile et en haut débit, par exemple.

Les premières préoccupations des élus sont la gestion de leur patrimoine et de leurs réseaux : voirie communale, adduction d'eau, assainissement, ...

UNE VISION ET UNE VOLONTÉ POUR L'AVENIR

De Champs-sur-Tarentaine à Aurillac en passant par Laroquebrou et Saint-Cernin, notre groupe réunit des conseillers généraux issus de cantons ruraux et de l'agglomération Aurillacoise ; c'est un symbole de la nécessité à unir tous les secteurs géographiques du Département, à ne pas opposer espace urbain et espace rural à un moment où le rassemblement de toutes les énergies du Cantal est indispensable. Que faire face aux défis des années qui viennent : démographie, vieillissement de la population, enclavement, préservation du service public et de la santé, échéance de 2013 pour la politique Agricole Commune de l'Europe ?

MODIFICATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE :

Forme et fond signent le désengagement de l'Etat

En décidant, sans aucune concertation préalable, de modifier l'organisation de la semaine scolaire dans le 1er degré dès la rentrée 2008/2009, le ministre de l'Education Nationale contraint les acteurs locaux (communes, parents, enseignants) à en assumer les conséquences éducatives et financières.

Nous dénonçons avec force cette décision unilatérale tant sur le fond que sur la forme.

Sur le fond : un renoncement de l'Etat

La réduction imposée de 26 à 24 heures de classe par semaine est assortie d'un dispositif de 2 heures supplémentaires de soutien pour les élèves en difficulté scolaire, soutien devant faire l'objet d'un accord des parents. Que deviendra cette aide indispensable pour certains enfants si les parents ne peuvent, en raison de contraintes matérielles, y conduire

Le poids de ces investissements, souvent arrivés en fin de vie, représente une charge très conséquente pour toutes les communes et quelle que soit leur taille. Pourtant ces équipements sont essentiels à la vie quotidienne de chaque habitant du Cantal. Ces équipements conditionnent le développement des communes et l'accueil de nouvelles populations.

Le Conseil Général est en fait souvent le seul à accompagner techniquement et financièrement les communes dans cet effort d'investissement, mais cela n'y suffit plus. L'État exerce encore une solidarité au travers de la DGE, mais souvent insuffisante par rapport aux besoins.

Or, on ne peut parler de développement économique ou touristique, si ces préalables ne sont pas assurés correctement.

En 2008, le renforcement du soutien aux territoires confirme le

Nous nous situons dans une opposition constructive, consciente de la nécessité de faire face à une politique de l'Etat peu propice au développement des territoires les plus pauvres en potentiel économique dont le Cantal fait partie.

Il est donc indispensable de faire entendre fort au sein du Conseil Général notre voix, de la faire relayer auprès de l'Etat.

Notre département ne peut rester à la traîne en matière de désenclavement, de la restructuration urgente par le Conseil Général de la RD 120 Aurillac- Tulle à l'impérieux besoin d'obtenir enfin une RN 122 digne du nom d'une route nationale avec les contournements d'Aurillac, de

ou y laisser leur enfant ? Combien de cas où dans une même famille les enfants n'auront pas les mêmes horaires ?

En reléguant le traitement de la difficulté scolaire en dehors du champ de la scolarité obligatoire pour tous, l'Etat renonce à la mission première de l'école publique et laïque : assurer, dans le cadre de l'enseignement obligatoire, une même chance de réussite à tous les enfants. Ce renoncement se traduit aussi par la mise en place des stages de remise à niveau pendant les vacances. L'honneur de la République n'est pas de faire concurrence aux cours privés que certaines familles peuvent payer à leurs enfants pour pallier les carences de l'école, mais de permettre à l'École de jouer pleinement son rôle durant le temps scolaire, même réduit. L'école a besoin pour cela de moyens en personnel et en formation et non de suppressions d'emploi massives !

Sur la forme : une organisation qui fait fi des territoires ruraux !

rôle du Conseil Général comme premier partenaire des communes, avec l'accroissement pour la troisième année consécutive de 10 % de l'enveloppe FEC en faveur des communes, tout en assurant la poursuite des programmes de développement territoriaux.

Les aides aux communes et structures intercommunales prévues en crédits de paiements et recouvrant les différents domaines d'intervention du Département s'élèvent au total en 2008 à plus de 14,3 millions d'Euros, contre 13,6 millions d'Euros en 2007. Pour le seul FEC, l'enveloppe 2008 s'élève à plus de 3 millions d'Euros. Pour mémoire elle était de 1,1 millions d'Euros en 2001, soit une augmentation de 260 % en 7 ans.

Mais surtout, la première des caractéristiques de l'intervention

Sansac-de-Marmiesse, de Vic sur Cère, de Polminhac et l'accès à Figeac, en passant par la liaison prioritaire du Nord Cantal vers l'A 89 ; que de combats durs à mener.

S'y ajoutent, le réseau ferroviaire, tant vers Brive que Toulouse, celui de l'Est Cantal et la lutte quotidienne pour la survie de la liaison aérienne.

Accéder au Cantal, un enjeu majeur ! Encore faut-il y trouver les infrastructures et services publics pour que les habitants y restent ou y viennent : école, poste.. et que la couverture du territoire en matière de santé, de cabinets médicaux et d'hôpitaux soit assurée.

Plus que jamais le rôle du Conseil Général est primordial.

Le décret n° 2008-463 du 15 mai 2008 fixe la répartition des 24 heures d'enseignement « à raison de six heures par jour les lundi, mardi, jeudi, vendredi » et précise que des mesures dérogatoires permettant une répartition sur neuf ½ journées (incluant le mercredi) peuvent être accordées par les inspecteurs d'académie. Ces dispositions posent de multiples contraintes matérielles et financières aux collectivités et aux familles.

Comment modifier les circuits de transport scolaire pour assurer une égalité de service à toutes les familles ? Faudra-t-il ici, après la classe, faire un premier circuit pour transporter les « bons élèves » et un second pour « ceux qui peinent » ? Faudra-t-il là, assurer le mercredi matin, un circuit spécial « soutien scolaire » pour quelques élèves qui ne seront pas les mêmes durant toute l'année ? A quel coût pour les collectivités ? Quelle harmonisation possible avec le transport des collégiens dans nos cantons ruraux ?

L'équation semble tout simplement impossible à résoudre. Et les collectivités, soucieuses de prendre en compte l'intérêt des

du Conseil Général réside dans la souplesse de ses dispositifs et leur adaptation aux besoins locaux, tout en veillant au développement harmonieux du département et au renforcement de son attractivité.

Même si ces interventions ne sont pas toujours suffisamment lisibles, le Conseil Général est bien présent sur les dossiers de proximité qui font le quotidien de chacun, et entend bien le rester.

GÉRARD LEYMONIE

Président du **Groupe de la Majorité Départementale**

Au-delà de ses compétences obligatoires, il faut qu'il soit une collectivité capable de projection pour l'avenir, pionnière en matière de nouvelles techniques de communication en particulier pour la santé, pionnière en matière de logement économe en énergie. Notre groupe, volontariste et déterminé, force de proposition, est bien décidé à agir en ce sens.

Jacques MEZARD

Président du **Groupe du Rassemblement Démocratique**

élèves et des familles, n'auront d'autres solutions que d'organiser des garderies supplémentaires pour harmoniser les horaires d'accueil de tous les enfants. Sur quel budget ? A quel coût supplémentaire pour les familles ?

Une fois de plus, les décisions prises rue de Grenelle, très éloignées du terrain, balayent d'un revers de main les contraintes des territoires ruraux.

Nous refusons d'entrer dans cette organisation de l'école qui tourne le dos à la loi d'orientation de 1989 et à la réalisation d'une école égalitaire et démocratique.

Florence MARTY

Présidente du **Groupe Socialiste**

Comment découvrir des activités

...

PASSCANTAL 12/16 ans

**Nouveau
A compter
de septembre**



... sportives, culturelles et de loisirs

UN CHÉQUIER DE 5€ POUR 60€
DE RÉDUCTION

